



AVIS PUBLIC

Est donné par les présentes par la soussignée, secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance extraordinaire du Conseil mercredi le 20 juillet 2016 à 19 :00 heures au 795 rue Des Loisirs à Saint-Blaise-sur-Richelieu.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante : **2016-03**

Nature et effets : Vu le projet d'entreposage sur le terrain, la réglementation oblige l'installation d'une clôture agrémentée d'une haie. Le demandeur veut installer de la clôture sans haie sur un côté et rien sur un autre côté. Il respecterait la réglementation seulement pour deux côtés et non pour les 4 côtés du terrain.

Identification du site concerné : lot 4 539 322 du cadastre du Québec, situé au 1869, 94^e Avenue.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Blaise-sur-Richelieu ce 4 juillet 2016.

Francine Milot
Secrétaire-trésorière